

Conférence de presse de lancement de Servir Aulnay-sous-Bois, ouvrage collectif de CADA
du 4 septembre 2019
Compte-rendu validé par l'ensemble des intervenants

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Monsieur le directeur de cabinet,
Mesdames et Messieurs les Responsables syndicaux,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous,

Je voudrais tout d'abord vous présenter les membres de notre collectif et me présenter à vous. Je suis Aline Benhamou, présidente de CAD.A, le Cercle Amical et Démocratique Aulnaysien.

Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à notre invitation et je suis contente de vous rencontrer pour vous expliquer aujourd'hui le cheminement qui nous a conduit à l'écriture de notre ouvrage collectif « Servir Aulnay-sous-Bois ».

Au lendemain des élections de 2014, les initiateurs de CAD.A - partant du constat de l'éclatement des partis politiques- se sont promis de réfléchir à la manière de faire évoluer la démocratie vers plus de participation, d'aller vers les citoyens, de les solliciter pour qu'ils expriment leurs doléances et élaborent des propositions, bref à la manière de ramener les gens vers plus d'engagement dans la vie de leur « Cité » et de les ramener sur le chemin des urnes.

Les initiateurs de CAD.A ont donc prévu dans leurs statuts quelques principes absolus et un objectif :

- ouvrir un espace de parole libérée,
- mettre en place un « laboratoire d'idées » faisant table rase des préjugés et des idéologies entretenues pour mettre en exergue des solutions nouvelles. Seules les propositions faisant consensus sont retenues,
- valoriser nos travaux dans le cadre d'un ouvrage intitulé « Servir Aulnay-sous-Bois » à publier en septembre 2019.

Avec le temps, nos principes se sont imposés et nous ont permis de répondre à nos objectifs.

De 2014 à 2019, nous avons tenu 100 réunions internes et organisé 14 ateliers-débats publics pour aboutir à cet ouvrage que nous vous présentons aujourd'hui.

Plus que la démocratie participative, nous voulons une démocratie active qui réconcilie les citoyens avec les politiques et qui enrôle la corruption, véritable gangrène de notre société. Nous voulons défendre l'esprit Républicain !

Pour terminer, je voudrais remercier :

- Maître Alain Mafoua, qui nous a accueilli dans son cabinet durant ces 5 années et nous a permis de travailler librement,

- Raoul Mercier, co-fondateur de CAD.A qui a eu l'idée de ce manifeste et qui nous offre le cocktail qui suivra cette conférence de presse.

Je vous remercie de votre attention et je passe la parole à Madame Sylvie Billard qui va vous présenter les grandes lignes de notre manifeste.

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis Sylvie Billard, secrétaire générale de CAD.A et coordinatrice de notre ouvrage collectif « Servir Aulnay-sous-Bois ». Au nom du CADA, je vous remercie chaleureusement d'avoir accepté notre invitation.

Pourquoi organiser une conférence de presse ?

- Tout d'abord parce que - en cette période particulière où la démocratie vacille, où les repères anciens constitués par les partis politiques s'estompent, où les réseaux sociaux se développent sources de libertés mais aussi d'infox ; en cette période particulière marquée également par la colère des gilets jaunes et la répression sans précédent des mouvements d'opposition - la Presse libre et indépendante est un bien précieux, l'un des derniers remparts de l'état de droit, le relai indispensable auprès de nos concitoyens de notre attachement inconditionnel à la république, à la laïcité et à la démocratie.
- Une conférence de presse ensuite :
 - o Pour remercier les intervenants et les participants à nos 14 ateliers débats publics, ici présents ou qui se sont excusés ;
 - o Pour promouvoir nos propositions auprès des aulnaysiens en particulier mais aussi de nos concitoyens en général, car nous affirmons avec force que cette démarche de co-construction que nous avons mise en œuvre devrait être la norme de l'action publique partout y compris au sommet de l'Etat ;
 - o Pour initier enfin auprès des forces vives de la ville -dans la perspective des municipales- une dynamique pour que la démocratie participative devienne la future gouvernance de notre ville.

Objectif 1 : un grand merci à nos intervenants et nos participants

Un grand merci à nos intervenants et nos participants parce que si la démarche de co-construction que nous avons déployée a permis d'atteindre des résultats, c'est parce que vous avez été au rendez-vous et que vous avez travaillé lors des 14 ateliers-débats publics sur la jeunesse, la citoyenneté, l'égalité des chances de nos enfants, la précarité, la confiance dans la vie publique, l'emploi, le développement économique, les mobilités et le développement durable, le handicap, la sécurité publique, la démocratie, ce dernier Atelier ayant été organisé avec nos partenaires Vivre Mieux Ensemble, Aulnay Environnement et la Ligue des droits de l'Homme.

Ces Ateliers débats publics ont réuni :

- des élus et des dirigeants de la ville et de l'ETP Paris Terre d'Envol, nous remercions le maire et son cabinet d'avoir accepté nos très nombreuses sollicitations,
- des chefs d'entreprise, des représentants d'organismes consulaires, des syndicalistes, des responsables associatifs, des professionnels de santé, des policiers, ...
- mais aussi des aulnaysiens que nous n'aurions pas eu l'occasion de rencontrer autrement, venus parfois avec leurs enfants dont l'intelligence nous a éblouis.

Ces Ateliers débats publics ont eu le déroulé suivant :

- présentation du sujet choisi : définition, contexte, acteurs, instances de gouvernances, chiffres clés
- débat avec nos intervenants suivi de questions/réponses
- ateliers par petits groupes de co-construction de propositions d'amélioration
- restitution en plénière
- validation du compte-rendu par les intervenants
- Publication du compte-rendu sur notre blog

Du hasard de toutes ces rencontres et des méthodes de co-construction que nous avons mises en œuvre est né cet ouvrage, œuvre collective de ses rédacteurs, mais surtout œuvre collective de tous ses contributeurs. Soyez-en tous remerciés. Vous avez fait preuve d'une intelligence collective remarquable qui constitue la preuve par l'exemple que la démocratie participative peut aboutir à des résultats tangibles.

Objectif 2 : promouvoir nos propositions auprès des aulnaysiens en particulier mais aussi de nos concitoyens en général, car nous affirmons avec force que cette démarche de co-construction devrait être la norme de l'action publique partout y compris au sommet de l'Etat

Notre Manifeste « Servir Aulnay-sous-Bois » est pédagogique et contextualisé. Il propose des principes d'actions et des mesures répartis en 3 Chapitres :

- Servir Aulnay-sous-Bois par une gouvernance résolument participative, éthique et efficace
- Servir Aulnay-sous-Bois par un programme réaliste avec un budget et des délais maîtrisés
- Servir Aulnay-sous-Bois en dynamisant l'organisation municipale et des partenariats a-partisans

Nous n'allons pas vous détailler les 85 pages de notre ouvrage, mais l'illustrer de principes et de quelques mesures phares et vous pourrez prendre la parole à la fin de chaque chapitre.

Chapitre 1. Nous voulons Servir Aulnay-sous-Bois par une gouvernance résolument participative, éthique et efficace

parce que nous sommes des républicains et des démocrates convaincus qui voulons par-dessus tout réconcilier éthique et politique

- Le/la maire, les maires adjoint(e)s et conseiller(e)s délégué(e)s doivent :
 - animer la mise en place de la co-construction des décisions, de leur mise en œuvre et de leur évaluation en veillant à la **symétrie des exigences et attentions** vis-à-vis des élu(e)s, des habitant(e)s, associations et acteurs/trices économiques et des agent(e)s en termes d'engagement, de transparence, de responsabilité et de bienveillance ;
 - permettre aux habitant(e)s d'être pleinement acteurs/trices de leur ville en écartant systématiquement le consumérisme politique, le clientélisme et le communautarisme.
- **Nous voulons la mise en place d'un nouveau service municipal de déontologie** qui pourra être saisi par les élu(e)s, les agent(e)s, les aulnaysien(ne)s, les acteurs/trices économiques et les associations pour des faits commis par des élu(e)s, des agent(e)s des services municipaux ou des organismes sous tutelle de la mairie. Le déontologue peut déclencher des enquêtes administratives voire accompagner les parties lésées dans leur démarche judiciaire.

- **Nous voulons faciliter le contrôle citoyen sur l'action des élu(e)s locaux tel que prévu par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen¹** par la publication sur le site de la ville ou la consultation sur place des :
 - documents administratifs, données publiques et modalités de calcul des indicateurs
 - documents budgétaires
 - subventions versées et rapports d'activité des bénéficiaires
 - marchés publics attribués par catégorie précisant les titulaires, les montants et les durées
 - délibérations et suivi de leur mise en œuvre notamment au niveau budgétaire et calendaire
 - agenda du/de la maire, des maires adjoint(e)s et des conseiller(e)s de la majorité et de l'opposition
 - données sur les indemnités, jetons de présence dans les Conseils d'administration des satellites de la ville (SEM, SPL, syndicats mixtes, etc.) et notes de frais des élu(e)s
 - bilans sociaux de la mairie et des organismes sous sa tutelle ou auxquels les élu(e)s participent (Paris Terres d'Envol, ...)
 - rapports annuels d'activité des services municipaux, services sous tutelle municipale et organismes intercommunaux dont la ville est membre, instances démocratiques
 - rapports de la cour des comptes sur la gestion municipale et des syndicats intercommunaux dont la ville est membre
 - ...

Echanges avec la salle :

- **Monsieur Bougourd**, Président d'Aulnay Environnement : j'approuve la publication des documents administratifs publics par défaut proposée par CAD.A. Au sujet du Parc Ballanger, il y a eu un déficit démocratique. Les plans du projet Val Francilia n'ont jamais été diffusés. C'est Aulnay Environnement qui a lancé l'alerte. Les participants ont été limités à 150. La mairie a refusé de communiquer aux participants le cahier des charges qu'elle a adressé au cabinet Richet. Aulnay Environnement a dû saisir la CADA et est en attente réponse. Cela a été la même chose avec la piscine.
- **Madame Billard** : je considère anormal de devoir saisir la CADA pour consulter des documents publics. Je confirme notre volonté de mettre à disposition des aulnaysiens tout ce qui a vocation à l'être aussi bien en ligne qu'en consultation à la mairie comme le font les pays scandinaves où les citoyens qui veulent consulter des documents sont accueillis avec un café ou un thé par un agent qui accompagne leur prise de connaissance des documents. L'exercice de la citoyenneté des aulnaysiens doit être facilité.
- **Monsieur Chassat**, Directeur de cabinet du maire : il y a eu une concertation. Toutes les propositions du cabinet Richet ont été présentées lors d'une 1ère réunion ouverte à tous, suivie de 3 ateliers thématiques de co-réflexion auxquels il fallait s'inscrire. Une réunion de restitution ouverte à tous a été organisée pour restituer les travaux des ateliers. Sur cette base, le maire a demandé au cabinet Richet de revoir sa copie sur la partie concernant le Parc Ballanger.

1.2 Nous voulons Servir Aulnay avec des habitant(e)s engagés et responsabilisés grâce à :

¹ La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen édicte le droit, pour tous les citoyens, « de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique [et] d'en suivre l'emploi » (article 14), et dispose que « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration » (article 15).

- **Une nouvelle gouvernance des conseils, comités et instances autour du conseil municipal**

Beaucoup ont été voulus par le législateur qui n'a pas expliqué leur articulation avec le conseil municipal et ses commissions. Il en résulte une juxtaposition d'instances souvent réduites à un exercice formel par des élu(e)s et/ou des dirigeant(e)s trop souvent soucieux/ses de préserver leur monopole du pouvoir.

Nous voulons :

- qu'au sein des conseils, comités et autres instances, les élu(e)s soient des facilitateurs/trices garants de leur animation, de leur coordination et de leur production de valeur ;
- que les instances soient ouvertes aux parties prenantes (habitant(e)s, associations, acteurs/trices économiques, partenaires) sur la base de volontariat et du tirage au sort.

- **Des outils participatifs destinés aux élu(e)s et aux aulnaysien(ne)s**

- **Consultation locale² et référendum local décisionnel³ à l'initiative du conseil municipal** pour solliciter l'avis ou une prise de décision des aulnaysien(ne)s.
- **Pétition⁴ et consultation⁵ à l'initiative des électeurs d'Aulnay-sous-Bois** après validation du Conseil Municipal de leur légalité.
- **Appels à projets avec budget participatif ou apports en industrie** tous les ans pour libérer les énergies de la ville.

Echanges avec les participants

Monsieur Boulanger, Président de la CAPADE : je considère qu'au lieu d'inventer de nouvelles instances démocratiques, il faut déjà faire vivre celles qui existent comme les conseils de quartier, le conseil économique et social.

Madame Billard : je vous remercie de confirmer les analyses de CAD.A.

Madame Buselin du Plissy, d'Aulnay Cap : pour favoriser la démocratie, il faut aussi faciliter l'accès aux salles. Nous en manquons à Aulnay-sous-Bois. Le collectif ABC en est réduit à demander des salles à l'église Saint Sulpice.

Madame Billard : nous partageons ce constat, c'est pourquoi CAD.A propose la mise en place d'un service de réservation numérique permettant d'accéder à un nombre plus importants de salles comme les écoles en dehors des heures d'activité des enseignants, des animateurs et des enfants.

Madame Buselin du Plissy : je rappelle que le presbytère Saint Sulpice -propriété de la mairie- menace de s'écrouler alors qu'il est habité. Il y a donc un risque de mort d'hommes. Il y a près de 2 ans, le père Chimel et moi avons monté un dossier avec le CARAH, les monuments historiques et la fondation du patrimoine pour demander une intervention en urgence. Il y a environ 6 mois - 1 an, la mairie a voté un mécénat d'un million d'euros, qui n'a pas été débloqué. Faute d'intervention rapide, il n'y aura pas d'autre issue que de le démolir.

Monsieur Chassat, directeur de cabinet du maire : la ville se mobilise pour que le presbytère soit restauré.

² Article L1112-15 et suivants de la loi du 13 août 2004 : « Les électeurs d'une collectivité territoriale peuvent être consultés sur les décisions que les autorités de cette collectivité envisagent de prendre pour régler les affaires relevant de la compétence de celle-ci ». Article L1112-20 : La consultation locale n'est qu'une demande d'avis, et « après avoir pris connaissance du résultat, l'autorité compétente de la collectivité territoriale arrête sa décision sur l'affaire qui en a fait l'objet ». C'est ce qui différencie la consultation du référendum local.

³ Article 72-1 de la Constitution : « Dans les conditions prévues par la loi organique, les projets de délibération ou d'acte relevant de la compétence d'une collectivité territoriale peuvent, à son initiative, être soumis, par la voie du référendum, à la décision des électeurs de cette collectivité. »

⁴ Article 72-1 de la Constitution : « La loi fixe les conditions dans lesquelles les électeurs de chaque collectivité territoriale peuvent, par l'exercice du droit de pétition, demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de cette collectivité d'une question relevant de sa compétence. » Le traitement à donner à la pétition relève de la seule décision de la collectivité territoriale concernée.

⁵ Article L1112-16 de la loi du 13 août 2004 : Les électeurs eux-mêmes peuvent être à l'initiative d'une demande de consultation (ce qui n'est pas le cas pour le référendum local), la décision de l'organiser revenant toutefois à l'assemblée délibérante.

1.3 Nous voulons servir Aulnay-sous-Bois grâce à une administration municipale, respectée, respectueuse et réactive

Pour y parvenir, nous proposons d'organiser un écosystème favorable à l'innovation, au dialogue social et au respect des droits fondamentaux notamment en matière :

- D'inclusion des salariés en situation de handicap : les dispositifs techniques, les marchés publics et les financements existent. Les agent(e)s non handicapé(e)s doivent être sensibilisé(e)s et impliqué(e)s activement dans l'inclusion de leurs collègues handicapé(e)s.
- De Gestion des ressources humaines soucieuse d'équité, exigeante et bienveillante tant en matière de rémunération et de formation que de progression de carrière du recrutement jusqu'au départ à la retraite. La Chambre régionale des comptes dénonce « de nombreuses irrégularités, notamment des agent(e)s à « haut niveau de rémunération » embauché(e)s alors « qu'ils ne possèdent pas les diplômes et l'expérience professionnelle ». Il conviendra de traiter énergiquement les anomalies qui se sont accumulées et de prévenir la survenue de nouvelles.

Chapitre 2. Nous voulons Servir Aulnay-sous-Bois par un programme réaliste avec un budget et des délais maîtrisés Error! Bookmark not defined.

La ville -le plus souvent- ne peut mettre en œuvre seule tous les projets nécessaires à ses habitants, du fait de ses très nombreux partenaires, mais surtout -comme l'évoque la Chambre régionale des comptes- d'un endettement critique avec 129 M€ de dette en 2017, un autofinancement négatif et une capacité de désendettement culminant à 18 ans contre un seuil d'alerte fixé par l'Etat de 12 ans⁶.

Nous considérons que cette situation budgétaire dégradée résulte pour partie de la difficulté de l'actuelle équipe municipale à mobiliser les ressources budgétaires, humaines et informatiques de ses partenaires.

Un exemple : la CAF 93. Son budget 2018 de 1,5 milliards a permis de verser 1 milliard de prestations familiales, 188 millions d'actions sociales et 16 millions pour les centres et travailleurs sociaux. Pour la CAF 93, Aulnay-sous-Bois est prioritaire car elle a un besoin de rattrapage en termes d'équipements et de services en comparaison avec les autres villes du département. Or, Aulnay n'a signé avec la CAF aucun Convention Territoriale Globale qui permet pourtant de sécuriser les financements des dispositifs et aides aux familles alors qu'il y a urgence : elle fait partie des 9 villes devant renouveler leur Convention Enfance Jeunesse en 2019 !

Nous allons maintenant illustrer la démarche de démocratie et de partenariat renouvelée pour quelques domaines de compétence de la ville.

2.1 La Sécurité publique, l'un des 1^{ers} droits de l'Homme

Nous constatons qu'au-delà de statistiques partielles faisant apparaître des baisses pour certains délits (vols violents, vols de voiture, cambriolages), « la Seine-Saint-Denis demeure le deuxième département le plus meurtrier après Paris⁷. » Aulnay-sous-Bois n'échappe pas à des niveaux historiquement hauts pour des faits comme les vols de particuliers et d'acteurs/trices économiques, les dégradations ou les incendies de véhicules, les atteintes aux personnes, mais aussi de violence entre les habitants et les représentants des institutions.

⁶ <http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/aulnay-le-maire-et-son-predecesseur-epingle-pour-leur-gestion-de-la-ville-11-07-2019-8114946.php>

⁷ Source : <http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/seine-saint-denis-moins-d-homicides-dans-le-2eme-departement-le-plus-meurtrier-d-ile-de-france-26-02-2019-8020818.php>

Nous déplorons le suicide d'un policier à Aulnay-sous-Bois. Nous adressons nos condoléances à sa famille et à ses proches et notre solidarité à ses collègues.

Nous considérons qu'il faut mobiliser toutes les parties prenantes au sein du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions opérationnels.

Ce que nous voulons pour la mandature

- Revoir le fonctionnement du Comité Local de Sécurité Publique et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour le rendre plus opérationnel, et développer les volets prévention et lutte contre la radicalité
- Exiger de la police nationale et de la justice qu'elles garantissent les libertés publiques et l'Etat de droit
- Exiger du ministère de l'intérieur des conditions de travail dignes pour nos policiers
- Favoriser le respect réciproque entre les policiers nationaux et municipaux et les habitant(e)s
- Exiger l'égalité de traitement entre les habitant(e)s quel que soit le quartier où ils/elles résident, quel que soient leur quartier
- Exiger la suppression des flash balls/LDB et l'arrêt des techniques d'immobilisation qui ont montré leur dangerosité et qui sont condamnés par la communauté internationale
- Vis-à-vis des victimes renforcer l'accompagnement psychologique, juridique, social, voire matériel
- Vis-à-vis des délinquants favoriser les mesures de réparation, les stages de citoyenneté, les travaux d'intérêt général
- Créer un observatoire indépendant financé par la ville pour observer les violences policières et les violences contre les représentant(e)s des institutions, l'adaptation de la réponse pénale à la délinquance, le respect des libertés publiques et l'égalité de traitement sur le territoire aulnaysien. Il sera composé de chercheurs, représentant(e)s d'associations de défense des droits de l'homme et du citoyen, avocats, habitant(e)s volontaires et tirés au sort.

2.2 Action sociale

L'action sociale dans notre ville est une nécessité du fait d'une démographie tonique et de situations dégradées au niveau des structures familiales, de l'emploi, de la santé...

Nous considérons qu'il faut mobiliser toutes les parties prenantes au sein des instances idoines de manière à répondre de manière adaptée aux besoins des différents publics cibles.

Ce que nous voulons pour la mandature

- Durant cette conférence nous nous focaliserons essentiellement sur les personnes handicapées :
 - **Exiger l'arrêt des placements en Belgique de nos enfants au motif qu'ils sont handicapés :** Au nom de l'égalité de traitement par rapport aux autres départements, demander la création de places complémentaires dans le département en structures de soins et en hébergement, de jour et de nuit
 - **Exiger le respect par la MDPH du délai réglementaire de traitement des dossiers** de 4 mois
 - **Exiger le renforcement de la scolarisation en milieu ordinaire et spécialisé**
 - **Concernant la vie sociale des enfants et adultes handicapés**
 - Créer un café culturel mixte valides/invalides à Aulnay-sous-Bois

- Faciliter l'accès aux activités culturels et sportives au niveau de l'accessibilité bâimentaire, du transport, de l'accompagnement
- **Pour les adultes accompagnants**
 - Développer une offre de services pour leur permettre de souffler, de se ressourcer, de s'occuper d'eux grâce à la prise en charge de leur enfant
- Il aurait fallu parler de l'accompagnement des parents et des jeunes enfants, lors de cette conférence de presse nous réitérons simplement notre demande de signature au plus vite d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF.
- Il aurait fallu aussi parler des personnes âgées, des victimes de violences intra familiales femmes ou hommes, et des gens du voyage, qui sont des français à part entière et qui ont des droits, mais leurs représentants nous ont fait l'amitié de venir et pourront s'exprimer.

Madame Kechich qui a participé à l'atelier débat sur le handicap et qui est mère d'un enfant handicapé : Je souhaite la création d'un espace sous forme d'un café culturel, lieu d'accueil et de rencontre de personnes valides ou en situation de handicap afin de favoriser la mixité mais aussi rompre l'isolement des malades et des aidants. Pour se faire, il est indispensable de disposer d'un local accessible en premier lieu. Je souhaite également parler de la plateforme de répit « La Voix des aidants » mise en place par Coallia⁸ pour accueillir des aidants familiaux ayant un proche atteint de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Son rayon d'action est très étendu : Aulnay, Sevran, Livry-Gargan, Villepinte, Le Blanc-Mesnil, Les Pavillons-sous-Bois, Drancy et Tremblay-en France. A mon avis, cette structure est insuffisante pour répondre vraiment aux besoins de répit de tous les aidants de toutes ces villes.

Il me semble que la création d'un lieu d'accueil pour souffler et créer des liens sociaux dans un esprit de partage et de convivialité est plus que nécessaire d'autant plus qu'un programme varié portant sur plusieurs thématiques et domaines sera mis en place pour intéresser un large public.

J'attire votre attention sur le fait que certains parents (surtout les mères) font face, pour certaines, à plus d'un enfant handicapé ou gravement malade. Par exemple la myopathie de Duchenne apparaît vers l'âge de 6 ans. Les familles ont pu faire plusieurs enfants avant que la maladie se développe chez eux. Le besoin de répit et de lien social est plus que nécessaire pour reprendre des forces. Cet espace ouvert pour se ressourcer ne sera pas un luxe dans notre ville, mais une fierté !

Monsieur Dizzazzo qui a également participé à l'Atelier débat sur le handicap et qui est père d'une enfant handicapée : Je souhaite que cette conférence de presse permette de changer les choses, même s'il a peu d'espoirs.

Madame Billard : Je vous informe que notre député est prêt à recevoir CAD.A à l'assemblée nationale. Cela pourrait être l'occasion de répéter avec force nos propositions notamment sur le handicap.

Monsieur Scheitz, Représentant national des gens du voyage :

50 adultes et enfants sont installés sur le terrain de Tremblay/Villepinte. Il devait être provisoire pour 2 ans mais cela dure depuis 15 ans. Les enfants d'alors sont maintenant des adultes qui ont des enfants. Ces villes ont les permis de construire, acquis le terrain, reçu les subventions pour aménager le terrain. Mais les travaux n'ont jamais commencé. Où sont passées les subventions ?

Les conditions de vie sont déplorables. Pour 50 personnes, il n'y a que 2 toilettes en plastique, 1 seul robinet, pas de douche. Le terrain est situé en dessous des lignes de vol des avions : il y a une piste à 50 m du terrain, et de lignes à haute tension à 10 m de nos têtes. Le bruit est infernal. En plus des avions qui décollent et

⁸ Coallia est une association médico-sociale intervenant dans :

- l'habitat social adapté
- l'hébergement social
- l'accompagnement social
- le médico-social (personnes âgées et adultes handicapés)

atterrissement, quand il pleut les lignes à haute tension se mettent à faire du bruit. Les avions font beaucoup de poussière. Cela a forcément des conséquences sanitaires. Le terrain est inondé dès qu'il pleut, les fils électriques trempent dans l'eau. Il y a de la boue. Au début, nous mettions des planches. Après, nous avons fait mettre des graviers à nos frais. Depuis peu, les villes ont fait installer une cuve. Mais nous apprenons maintenant que ce terrain ne sera probablement pas construit. Pourquoi faire des travaux au bout de 15 ans si le terrain n'est pas construit ? Où allons-nous aller ? Les maires ont eu tous les feux verts, mais ils n'assument pas leur responsabilité. C'est scandaleux. On s'est encore moqué de nous. On nous a encore manipulés.

Monsieur Mayer :

Je voudrais savoir si la rumeur relative à la suppression de l'ère des gens du voyage d'Aulnay dans le cadre de la construction de la gare du Grand Paris est fondée ou pas ? Le terrain se trouve à côté d'une usine qui concasse des pierres. Cela génère beaucoup de poussières, surtout quand le vent souffle vers notre terrain. De l'autre côté, il y a l'autoroute de Lille. La couche de poussière sur les voitures est importante. Nous respirons cet air mauvais pour notre santé. Il y a de nombreux rats. Nos conditions de vie sont déplorables. Si les terrains de Villepinte, de Tremblay et d'Aulnay sont supprimés, où allons-nous vivre ? Là encore des subventions ont été perçues, où sont-elles passées ? Les gens du voyage attendent des réponses de Monsieur le directeur de cabinet, Monsieur le Maire ayant quitté la réunion.

Monsieur Chassat, Directeur de cabinet du maire :

Je ne suis pas au courant de cette rumeur, mais je me renseignerai dans les meilleurs délais.

Madame Billard :

Monsieur le directeur de cabinet, pourriez-vous prendre les coordonnées des intervenants et nous informer des suites données pour que CAD.A puisse en informer les participants. J'insiste sur la Convention Territoriale Globale à signer avec la CAF 93 qui permettrait de financer les dispositifs attendus tant vis-à-vis des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, que des enfants des gens du voyage.

2.3 Développement économique

A Aulnay-sous-Bois, l'économie est essentiellement résidentielle. Les revenus des habitants proviennent essentiellement de l'extérieur du territoire : les revenus des navetteurs (qui font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail), les traitements des fonctionnaires, les retraites, les revenus de transfert et les remboursements de la sécurité sociale. Les habitants ne consomment pas toujours où ils habitent (internet, déplacement lors des weekend). Ce type d'économie fragile entraîne de la précarité.

Ce que nous voulons pour la mandature

Dans ce contexte, les enjeux du développement économique local sont de :

- **Créer des richesses grâce à une économie productive dynamisée**
 - **Renforcer les acteurs/trices économiques en place** en luttant contre la corruption, le racket quel qu'en soit les auteurs et la concurrence déloyale
 - **Faciliter l'implantation de nouvelles activités** en garantissant leur chance aux aulnaysien(ne)s en règle avec leurs obligations fiscales, sociales, ...
 - **Mettre en place un cluster⁹ sur un créneau porteur**, c'est-à-dire un réseau d'entreprises pour mutualiser des moyens et conquérir de nouveaux marchés inaccessibles aux entreprises seules
 - Faire labeliser le cluster pour obtenir les financements correspondants

⁹ <https://franceclusters.fr/les-clusters-francais/les-clusters-definition/>

- **Mettre en place un centre de formation** (de type learn park) où les entreprises investiront dans les formations dont elles ont besoin et où les étudiants pourront être logés
- **Analyser avec les acteurs/trices économiques implanté(e)s ou à venir leurs irritants et les solutions, et faciliter leur mise en œuvre en matière**
 - d'emplois et de compétences
 - de transport
 - de sécurité des zones d'activités
 - de fiscalité
- **Capter les revenus créés à l'extérieur et à l'intérieur de la ville pour que les habitant(e)s consomment localement dans leurs commerces, services à la personne, activités culturelles, récréatives, sociales...**
 - **Soutenir et développer le commerce et l'artisanat dans nos quartiers et nos centres villes**
 - **Diversifier l'activité**
 - **Réfléchir à l'introduction d'une monnaie locale**
 - **Mettre en place une plateforme numérique d'aide à la personne au quotidien** pour nos anciens autonomes qui ont du pouvoir d'achat et qui ne rentrent pas encore dans les dispositifs d'aide publique
 - **Gérer la mobilité des aulnaysiens et les espaces de stationnement** pour les commerçants, les artisans, les forains et les clients
 - **Dynamiser l'offre éducative, culturelle (festival) et sportives** pour faire venir des spectateurs et les faire consommer sur place (exemple : un ticket pour un spectacle donne lieu à une réduction dans des restaurants de la ville)
 - **Réfléchir à une économie des bas salaires :**
 - Promouvoir le recyclage et la réparation de l'électroménager par l'animation d'ateliers au plus près du terrain
 - Favoriser l'autonomie alimentaire avec des jardins partagés, des vergers, des poulaillers

2.4 Urbanisme et logement

Dans le contexte des grands chantiers de rénovations urbaines et de la construction de la Gare du grand Paris, nous considérons qu'il nous faut repenser ensemble la ville de demain de manière beaucoup plus systémique, participative et écologique en se préoccupant :

- **des infrastructures de surface** pour permettre une variété d'activités (habitation, déplacement, étude, travail, commerce, stationnement, convivialité, culture, sport, démarches administratives, ...) **et sous-terraines** (évacuation des ordures, des eaux, câblages...),
- **des matériaux et des couleurs des constructions et infrastructures** qui impactent l'absorption du rayonnement solaire,
- **de la place de la faune, de la flore et de l'eau** en luttant contre l'artificialisation des sols à l'origine du surplus de chaleur de nos villes, d'inondations et de l'effondrement du vivant.

Et nous en profitons de cette conférence de presse pour redire au côté de nos partenaires VME, Aulnay environnement et ABC, notre opposition farouche à toute atteinte à nos parcs.

Ce que nous voulons pour la mandature

- **Arrêter l'artificialisation des sols et végétaliser la ville** pour lutter contre les canicules, les inondations et l'effondrement du vivant
- **Attribuer les logements sociaux de manière transparente** à partir de critères permettant d'être juste et de lutter contre le clientélisme, la corruption de certains agents, la délinquance de certains habitants, la ghettoïsation
- **Permettre au/à la maire et/ou à l'ETP de se constituer en partie civile** en cas d'expulsion abusive ou de nécessité d'expulsion ou d'expropriation de biens mal acquis lors d'atteinte grave à l'ordre public (trafics, violences, dégradations récurrentes, corruption, ...)
- **Favoriser la mixité sociale et inter générationnelle**
- **Lutter contre le mal logement et le logement insalubre**

2.5 Règle verte

Ce que nous voulons pour la mandature

- **Lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des terres**
- **Engager la sobriété énergétique et développer des énergies renouvelables pérennes**
- **Développer les services publics de transports accessibles à tous**
- **Réduire le besoin d'utiliser l'automobile et les camions en ville**
- **Faciliter et sécuriser la pratique du vélo et les déplacements non ou faiblement motorisés**
- **Aménager plus d'espaces verts et conviviaux en ville**
- **Réduire les pollutions visuelles, sonores, lumineuses et électroniques**
- **Libérer l'espace et le temps du consumérisme**
- **Améliorer la condition animale**
- **Réduire l'exposition aux produits chimiques nocifs pour la santé et l'environnement**
- **Favoriser la restauration collective et scolaire 100% bio et locale**
- **Préserver les ressources en eau**
- **Réduire la production de déchets**
- **Favoriser la gestion circulaire des déchets (réemploi, recyclage, valorisation)**

Echanges avec les participants :

- **Monsieur Cuzon** : Je souhaite que nous développions la géothermie. Dans d'autres villes du département, des projets ont été mis en œuvre. Entre 77 et 83, Aulnay-sous-Bois avait mis en place des réseaux de chaleur pour des logements collectifs. Cela a ensuite été abandonné, mais dans le cadre de l'aménagement de la friche PSA, la géothermie pourrait être mise en place pour les habitats collectifs et les entreprises.
- **Monsieur Bougourd**, Président d'Aulnay Environnement : Il est inadmissible de détruire une partie du parc Ballanger pour construire des logements et que le maire ne réponde pas aux questions de l'opposition.
- **Madame Demonceau**, élue PS : les socialistes se sont également opposés au projet Val Francilia. Lors du conseil municipal du 10 juillet, nous avons signifié notre opposition et demandé au maire de s'engager à renoncer à construire dans le parc Ballanger par une délibération lors du prochain conseil municipal. Par ailleurs, je constate que les conseils municipaux sont de moins en moins fréquents, ce

qui dénote un déficit démocratique. Avant, ils se tenaient mensuellement depuis des années. Mais entre mars et juillet, il n'y en a eu aucun. C'est du jamais vu à Aulnay-sous-Bois.

Objectif 3 : initier auprès des forces vives de la ville - dans la perspective des municipales - une dynamique pour que la démocratie participative devienne la future gouvernance de notre ville

En quoi CAD.A est-il légitime pour enclencher cette dynamique. Tout simplement parce que la recomposition politique n'est terminée ni au niveau national, ni au niveau local et parce que CAD.A – association trans partisane – pratique la démocratie participative sur le terrain depuis 5 ans.

La recomposition politique n'est pas finie comme l'atteste les résultats des élections européennes. Compte tenu des niveaux élevés de l'abstention, les résultats doivent être divisés par 2 au niveau national et par 3 au niveau local :

	Participation nationale	Participation à Aulnay-sous-Bois par rapport aux 15 398 suffrages exprimés	Participation à Aulnay-sous-Bois par rapport aux 44 339 inscrits
	Abstention : 49.9 % Participation : 50.1 %	Abstention : 63.76 % Participation : 36,24 %	
RN	23.31	18,61	6,46
LaRem-Modem	22.41	18.29	6,35
Les verts	13.47	11.85	4,11
LR	8,48	7.77	2,70
La FI	6.31	10.44	3,63
PS- Place publique	6,19	5.85	2,03
Génération S	3,27	4.99	1,73
UDI	2,5	3.46	1,20
PC	2.49	3.38	1,17
Démocratie représentative	0.01	2.65	0,92

La Démocratie représentative est en piteux état au niveau national et plus encore au niveau local.

Cela s'explique par des pratiques politiques devenues insupportables pour la majorité de nos concitoyens. Trop de communautarisme qui enferme les français dans leurs origines supposées alors qu'ils aspirent à être français. Trop de clientélisme qui sape le principe d'égalité en droit et en dignité. Trop d'affairisme qui s'étale dans les journaux. Un manque de transparence et de respect des règles de droit dénoncés par la chambre régionale des Comptes. Pas d'augmentation des impôts au prix d'une dette qui s'envole, promesse d'augmentations à venir.

Concernant LaRem, le niveau de répression policière et judiciaire depuis le début du mouvement des gilets jaunes atteint des sommets inégalés. Bilan au 30.08.2019 : 2 décès, 315 blessures à la tête, 24 éborgnés, 5 mains arrachées ... Des gendarmes refusent ouvertement d'obéir à des ordres qu'ils estiment disproportionnés et donc illégaux. La France est montrée du doigt par l'ONU, le Conseil de l'Europe, des ONG, le Défenseur des droits, des avocats. Même la Russie donne des leçons de démocratie à la France. C'est dire si la France est tombée bien bas. Cette répression d'Etat interroge d'un jour nouveau les violences policières qui gangrènent de longue date nos cités. Et pour que ce propos soit équilibré, il est important également de condamner les violences dont sont l'objet les forces de l'ordre, mais aussi les pompiers et les médecins, cette énumération n'étant pas limitative.

Il ne faut pas être prêt à tout pour prendre le pouvoir. La fin ne justifie pas les moyens. La fascination pour un homme n'est pas raison.

Il est clair que nul parti n'est en situation de prendre le leadership dans le cadre de cette campagne municipale. La recomposition politique doit être approfondie. C'est aux citoyens, honnêtes, républicains, laïcs et démocrates convaincus de la poursuivre. Qu'ils viennent de la société civile en tant que simples citoyens, d'associatifs ou des partis, CAD.A les appellent à se réunir au-delà des clivages partisans pour concevoir et mettre en œuvre - via la démocratie participative à laquelle les aulnaysiens aspirent tant - un programme réaliste et ambitieux au service de l'intérêt général, du bien-être des habitants et de l'écologie.

L'heure est grave. Jamais la démocratie n'a été à ce point menacée. Jamais l'aspiration à la démocratie directe n'a été aussi forte. Jamais la nature n'a connu un tel effondrement du vivant.

Un sursaut citoyen est nécessaire. Une prise de conscience des partis indispensable. Les habitants et les associations doivent être au rendez-vous, tout comme les partis politiques -toujours convalescents- qui doivent accepter d'être en appui -et non plus à l'initiative- de cette dynamique nouvelle.

Une liste de rupture portée par la société civile émerge. Il s'agit d'ABC pour Aulnay-Bien Commun, mais sa démarche généreuse et innovante sans programme et sans candidat sera-t-elle comprise des aulnaysiens ? Réussira-t-elle à réconcilier les aulnaysiens avec le vote ?

CADA - avec son manifeste « Servir Aulnay-sous-Bois » - entend contribuer pleinement à cette dynamique en initiant dès aujourd'hui avec vous un dialogue trans-partisan que nous vous proposons de poursuivre dans les semaines qui viennent.

Nous vous donnons rendez-vous :

- Le 7 septembre au forum des associations sur le stand du CADA,
- Sur rendez-vous, tous les samedis matin au siège du CADA, au cabinet Mafoua - 18 rue Fernand Herbaut 93 600 Aulnay-sous-Bois de 10h – 12h,

Nos coordonnées sont précisées dans notre manifeste.

Pour vous, nous nous rendrons disponibles. Nous vous remercions de votre attention. Nous vous proposons de poursuivre le dialogue autour d'un cocktail –généreusement offert par Raoul Mercier– à l'occasion duquel nous pourrons prendre date pour la suite.